

GUIDE SUR LES ARGUMENTS À PRENDRE EN COMPTE DANS LE CHOIX DES CIBLES CLINIQUES PRIORITAIRES

CATÉGORIE	CRITÈRE	MESURE ET QUESTION	NIVEAU DE MISE EN PRIORITÉ	COMMENTAIRE	
CRITÈRES TRAITANT DU PROBLÈME	Priorité déjà établie	Ce problème ou la clientèle concernée par ce problème sont-ils ciblés par le ministère ou l'agence comme priorité?	Ce problème ou la clientèle visée sont ciblés par le ministère ou l'agence comme une priorité	Une cible clinique prioritaire ayant déjà fait l'objet d'une priorité ministérielle ou régionale doit être favorisée avant d'actualiser d'autres cibles cliniques prioritaires.	
			Ce problème ou la clientèle visée ne sont pas ciblés par le ministère ou l'agence comme une priorité		
	Ampleur du problème	Nombre de personnes affectées/population totale	Nombre élevé de personnes affectées		
			Nombre moyen de personnes affectées		
			Peu de personnes affectées		
	Sévérité du problème	Taux de mortalité, de morbidité et d'incapacité	Taux de mortalité (ou autre) élevé		
			Taux de mortalité (ou autre) moyennement élevé		
			Taux de mortalité (ou autre) faible		
		Conséquence sur la vie sociale	Conséquence sur la vie sociale	Conséquence sur la vie sociale négatives	
				Peu de conséquences sur la vie sociale	
				Pas de conséquences négatives sur la vie sociale	
	Évolution prévisible du problème	Comment le problème va-t-il évoluer s'il n'y a pas d'intervention? Y a-t-il urgence d'agir?	Le problème va s'aggraver s'il n'y a pas d'intervention urgente		
Le problème s'aggravera, mais à long terme					
Le problème va rester stable					
CRITÈRES TRAITANT DE L'EFFICACITÉ DE L'INTERVENTION	Efficacité clinique	Existence de moyens ou d'interventions permettant d'améliorer la problématique	Il est reconnu scientifiquement que la problématique peut être résolue ou améliorée		
			Il est reconnu qu'il est possible d'intervenir sur la problématique, mais les résultats ne sont pas prouvés scientifiquement		
			On ne connaît pas actuellement d'interventions ou de moyens permettant d'améliorer la problématique		

CRITÈRES DE FAISABILITÉ	Disponibilités des ressources	Disponibilité de l'expertise, des technologies	L'expertise et la technologie sont disponibles		
			L'expertise ou la technologie ne sont pas disponibles		
			Ni l'expertise, ni la technologie ne sont disponibles		
	Respect de la raison d'être du réseau local	L'amélioration ou la résolution de la problématique est-elle cohérente avec la raison d'être du réseau local	La problématique peut seulement être améliorée par une concertation territoriale à partir d'un projet clinique		La raison d'être du réseau local est: offre de services adaptée au milieu, continuum d'intervention, produire le plus d'impact sur la santé et le bien-être, met à contribution l'ensemble des partenaires du réseau local et des autres partenaires, le cas échéant.
			La problématique peut être résolue ou améliorée soit par une concertation territoriale ou par d'autres mécanismes de concertation		
			La problématique peut facilement être résolue ou améliorée par d'autres mécanismes de concertation que par un projet clinique		
CRITÈRES ÉCONOMIQUES	Coût	Disponibilité des ressources financières	Les ressources financières semblent disponibles pour intervenir sur cette problématique	Ce critère doit être évalué à partir de la perception des participants de la table de travail. On entend par ressources financières, l'ensemble des ressources disponibles sur notre territoire. Il se peut aussi que le financement ne soit pas présentement prévu par les partenaires. Dans une étape ultérieure, l'offre de services sera évaluée, ce qui amènera l'identification des ressources financières nécessaires à l'actualisation des projets cliniques.	
			Les ressources financières semblent partiellement disponibles		
			Aucune ressources financières ne semblent disponibles pour cette problématique		
	Disponibilité du service	Le service est-il déjà offert sur le territoire	Le service n'est pas offert sur le territoire		
			Le service est en partie offert sur le territoire		
			Le service est déjà offert sur le territoire		
Projet de concertation territorial (avec un ou plusieurs partenaires) existe mais à consolider	Projet de concertation territorial (avec un ou plusieurs partenaires) existe mais à consolider	Un projet de concertation territorial existe, mais qui nécessite un peu de consolidation (mode d'organisation clinique, signature d'entente de services ou de collaboration)	Dans plusieurs cas, des liens entre les partenaires du territoire existent, mais il n'y a pas d'entente formelle de service ou de collaboration conclue entre eux. Ces projets existants sont souvent une très belle opportunité pour formaliser des liens qui sont souvent fragiles. Ainsi, ces projets deviendront officiels et récurrents.		
		Un projet de concertation territorial existe, mais qui nécessite beaucoup de consolidation			
		Aucun projet de concertation territorial existe à l'heure actuelle			